

Congress of Local and Regional Authorities of Europe

2nd Session

Recommendation 10 (1995)¹ on “Local Democracy: a civic project”

The Congress of Local and Regional Authorities of Europe:

Having examined,

1. the Declaration and Plan of Action on Combating Racism, Xenophobia, Anti-Semitism and Intolerance, adopted by the Heads of State and Government of the member states of the Council of Europe in Vienna on 9 October 1993 ;
2. the conclusions of various recent international meetings, and in particular:
 - the United Nations World Summit on Social Development (Copenhagen, 11-12 March 1995);
 - the “Pact for Stability in Europe” (Paris, 20 and 21 March 1995);
3. all the Council of Europe’s activities aimed at combating racism, xenophobia, anti-Semitism and intolerance, in particular:
 - the work of the European Commission against Racism and Intolerance,
 - work carried out as part of the European Youth Campaign;
4. the results of the Hearing held by the CLRAE in Strasbourg on “Local democracy, citizenship and tolerance”, as well as the report by Mr Duvall and in particular its conclusions;

Notes

1. the persistence throughout Europe of many disturbing cases of racism, xenophobia, anti-Semitism and intolerance which often lead to bloodshed and criminal violence; within the Europe of

1. Debated by the Congress and adopted on 31 May 1995 (see Doc. CG (2) 2 Part I, Draft Recommendation presented by Mr L. Duvall, Rapporteur).

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

2^e Session

Recommandation 10 (1995)¹ sur «Démocratie locale: un projet de citoyenneté»

Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe:

Antay pris connaissance,

1. de la Déclaration et du Plan d'action sur la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, adoptés par les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Conseil de l'Europe, à Vienne, le 9 octobre 1993 ;
2. des conclusions de récentes diverses réunions internationales et notamment:
 - du Sommet mondial pour sur le développement social organisé par les Nations Unies (Copenhague, 11-12 mars 1995);
 - de l'adoption du «Pacte de stabilité en Europe» (Paris, 20 et 21 mars 1995)
3. de toutes les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance et notamment:
 - des travaux de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ;
 - des activités menées dans le cadre de la Campagne Européenne de Jeunesse
4. des résultats de l’Audition organisée par le CPLRE à Strasbourg sur «Démocratie locale, citoyenneté et tolérance» ainsi que du Rapport de M. DUVALL et notamment ses conclusions ;

Constate

1. la persistance dans toute l'Europe de phénomènes nombreux et inquiétants de racisme, xénophobie, anti-sémitisme et intolérance qui se résolvent souvent en violence criminelle et sanglante ;

1. Discussion par le Congrès et adoption le 31 mai 1995 (voir Doc. CG (2) 2 Partie I, projet de Recommandation présenté par M. L. Duvall, Rapporteur).

the 34 and on its borders areas of conflict and barbaric destruction are proliferating (ethnic cleansing, rape and murder in former Yugoslavia, war in Chechnya, brutal repression in Turkey, murderous terrorism in Algeria);

2. a worrying stagnation of European activities both internally and externally as well as a wavering of the European idea, hand in hand with passive attitudes or frustrated expectations in almost all European countries, which are liable to fuel extremist nationalist movements;
3. a lasting social and economic crisis which is weakening Europe's structures of production and generating processes whereby large sections of the population are becoming vulnerable and impoverished and increasing numbers of young people are being doomed to a future devoid of prospects;

Believes that

1. this trend is dangerous for the stability of our democratic institutions and is liable to lead to more extensive and profound damage ;
2. it is thus necessary to take a resolute stand against the trend
 - by firmly and publicly condemning all racist, xenophobic or anti-semitic violence ;
 - by imposing exemplary penalties on culprits ;
 - by tackling the roots of hatred and violence through appropriate preventive action ;
3. urgent action is required to reactivate the European momentum by involving responsible citizens, in particular, young people in a European "civic democracy" project based on a renewal of democracy ;

Declares that

1. a civic democracy project can never be a power project, as was proved by the recent collapse of the communist Bolshevism and the earlier failure of National Socialism. The ingredients of Europe's specific character are tolerance, respect for one's neighbours and friendship, and the way which can lead Europe to the rest of the world is that of an outward-looking solidarity. This new pride to be won is still based on the values which the Council of Europe seeks to uphold, namely freedom and justice ;

dans l'Europe des 34 et à ses frontières se multiplient les foyers de conflits et destructions barbares (purification ethnique, viols et assassinats dans l'ex-Yougoslavie, guerre en Tchétchénie, répressions brutales en Turquie, terroristes meurtriers en Algérie) ;

2. une stagnation préoccupante des initiatives européennes sur le plan interne et externe ainsi qu'une perte de vigueur de l'idée européenne qui va de pair avec des attitudes passives ou d'attente déçue dans presque tous les pays européens qui risquent de nourrir des mouvements nationalistes extrémistes ;
3. une crise économique et sociale durable qui affaiblit les structures de production des pays européens et déclenche des processus de précarisation/paupérisation de fractions importantes de la population et condamne des groupes croissants de jeunes à un avenir sans horizons ;

Estime, que

1. cette évolution est dangereuse pour la stabilité de nos institutions démocratiques et risque d'aboutir à des destructions plus larges et plus profondes ;
2. il faut alors s'opposer résolument à cette dérive
 - en condamnant fermement et publiquement toute violence raciste, xénophobe et antisémite ;
 - en punissant exemplairement les coupables ;
 - en s'attaquant aux racines de la haine et de la violence par une prévention adéquate ;
3. il est urgent de relancer la dynamique européenne en mobilisant les citoyens responsables et notamment les jeunes autour d'un projet civique européen ancré sur le renouveau de la démocratie ;

Déclare, que

1. un tel projet ne pourra jamais être un projet de puissance comme l'a récemment prouvé la chute du bolchevisme communiste et celle qui l'a précédée du national socialisme. Les facteurs constitutifs de la spécificité européenne sont la tolérance, le respect du prochain et l'amitié et le chemin qui mène de l'Europe au reste du monde est celui de la solidarité ouverte. La nouvelle fierté à conquérir repose encore et toujours sur les valeurs dont le Conseil de l'Europe se veut le gardien : la liberté et la justice ;

2. Europe as a collective project should be based on recognition that its real asset is its great variety, for this plurality alone can generate the uniqueness which legitimises Europe in political, economic and social terms;
3. European unity is stronger when it assumes the forms and structures of co-operation and complementarity, where diversity leads to human and civic emulation and not just to economic and technological competition;
4. only unity of this kind is capable of creating new links between peoples and, in particular a European citizenship which will gradually become detached from nationality;
5. the Europe of the 15 cannot be dissociated from the Greater Europe and, as a result, the approach to Europe should be open and co-ordinated and be aimed at the flowering of a civil society showing greater respect for democratic principles and diversities;
6. the project of enlarging Europe should go hand in hand with a radical and rational reform of the working methods of the various European institutions, particularly the European Union and the Council of Europe;

Recommends

I. *that the Governments of the member States of the Council of Europe:*

1. intensify their joint combat against racism and armed conflicts in Greater Europe, on its borders and throughout the world;
2. acknowledge that the Council of Europe is the essential cornerstone of any civic democracy project based on respect for Human Rights, the rule of law and democracy, and provide it with the institutional and administrative resources appropriate to its responsibilities;
3. make clear policy statements condemning all racist, xenophobic and anti-semitic violence, commit themselves to ensuring detection of such incidents and taking effective action against them, not only imposing exemplary penalties on culprits but also providing adequate legislation and funding for such purposes especially for municipal authorities who are in the forefront in confronting these issues;

II. *that the Governments of the member States of the European Union:*

1. make the same acknowledgement without delay by agreeing to the accession of the European

2. l'Europe en tant que projet collectif doit se fonder sur la reconnaissance que sa véritable richesse est sa grande diversité car de cette pluralité seule peut naître la nouveauté qui la légitime sur le plan politique, économique et social ;
3. l'unité européenne est plus étroite lorsqu'elle se traduit en formes et structures de coopération et de complémentarité réciproques où la diversité devient émulation humaine et civile et non simple compétition économique et technique ;
4. seule une telle unité sera capable de faire naître une liaison nouvelle entre les peuples et notamment une citoyenneté européenne qui se détachera progressivement de la nationalité ;
5. l'Europe des 15 ne peut pas être dissociée de la Grande Europe et que par conséquent l'approche à l'Europe doit être à la fois ouverte et articulée et viser l'épanouissement d'une société civile plus respectueuse des principes démocratiques et des diversités ;
6. l'élargissement de l'Europe en tant que projet doit aller de pair avec une révision profonde et responsable des méthodes de travail des différentes Organisations européennes, notamment de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe ;

Recommande

I. *aux Gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe :*

1. d'intensifier leur combat commun contre le racisme et les conflits armés dans la Grande Europe, à ses abords et dans le monde entier ;
2. de reconnaître que le Conseil de l'Europe représente l'incontournable structure portante d'un projet de civilisation axé sur le respect des Droits de l'Homme, l'Etat de droit et la Démocratie et de lui donner les moyens institutionnels et administratifs de ses responsabilités ;
3. de condamner publiquement et clairement toute forme de violence raciste, xénophobe et antisémite, de s'engager à faire toute la lumière sur de tels agissements et à poursuivre avec détermination les coupables, non seulement en les punissant exemplairement mais en prévoyant également un support législatif et des moyens financiers adéquats, en particulier en faveur des autorités locales qui sont en première ligne dans la lutte contre ces phénomènes ;

II. *aux Gouvernements des Etats membres de l'Union Européenne :*

1. de procéder sans tarder à cette reconnaissance par l'adhésion de l'Union Européenne en

Union per se to the European Convention on Human Rights and the Statute of the Council of Europe;

2. prepare the forthcoming "Institutional Reform" of the European Union on the basis of close consultations with the other member States of the Council of Europe and the States which are not yet members;

3. focus this reform on the democratisation of institutions, while taking fuller account in the context of the principle of subsidiarity, of the position of each country with its towns, regions and civil society, and while ensuring a greater presence of the European institutions at national, regional and local level;

III. that the European Union's Committee of Regions

maintain close links with the Congress throughout the period of "Institutional Reform" by regularly conducting exchanges of information and consultations and holding a joint meeting at an appropriate moment;

IV. that the Parliamentary Assembly

1. share the Congress's assessment and concern regarding the present situation in Europe and political and institutional measures required to respond to deal with it;

2. envisage new forms of co-operation and complementarity (for example, by organising periodic joint meetings of the two organs' Bureaux);

3. add its political weight and practical support to the Congress's "exemplary democratic town" project and to the institution of a merit award as referred to in the Resolution 15 (1995);

V. that the Committee of Ministers of the Council of Europe

1. send the present Recommendation, for comments and possible proposals for joint action, to the relevant intergovernmental steering and ad hoc committees, in particular to the European Commission against Racism and Intolerance;

2. in view of the urgency of the situation and the expectations in member countries, implement the multi-agency project on "social exclusion and the

tant que telle à la Convention européenne des droits de l'homme et au Statut du Conseil de l'Europe;

2. d'envisager la prochaine «Réforme institutionnelle» de l'Union Européenne en ayant recours à des consultations étroites avec les autres Etats membres du Conseil de l'Europe et avec les Etats qui ne sont pas encore membres;

3. de placer au centre de cette réforme la démocratisation des institutions avec une meilleure prise en compte dans le cadre du principe de subsidiarité de la position de chaque pays avec ses villes, ses régions et sa société civile tout en assurant une plus grande présence des institutions européennes aux niveau national, régional et local;

III. au Comité des Régions de l'Union Européenne:

de maintenir des contacts étroits avec le Congrès pendant toute la phase de la «Réforme institutionnelle» grâce à des échanges continus d'information, des consultations périodiques et l'organisation, au moment opportun, d'une réunion commune;

IV. à l'Assemblée parlementaire:

1. de partager son constat et sa préoccupation quant à la situation actuelle de l'Europe et aux remèdes politiques et institutionnels pour y faire face;

2. d'envisager de nouvelles formes de coopération et de complémentarité (par exemple en envisageant des réunions périodiques conjointes de leurs Bureaux);

3. d'apporter son soutien politique et son appui pratique au projet du Congrès «ville démocratique exemplaire» et à la création d'un prix d'excellence visé dans la Résolution 15 (1995);

V. au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe:

1. d'adresser la présente Recommandation pour commentaires et éventuelles propositions d'action conjointe aux comités directeurs et ad hoc intergouvernementaux concernés par ce texte et notamment à la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance;

2. vu l'urgence de la situation et l'attente dans les pays membres, de mettre en oeuvre sans plus tarder le projet multidisciplinaire «exclusion sociale

right to human dignity" forthwith, without making its launch dependent on extra-budgetary funding.

et droit à la dignité de la personne» sans faire dépendre le démarrage de financements extra-budgétaires.